Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

SESSION 2026
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE - GESTION FORESTIÈRE
ÉPREUVE E8 : ACCOMPAGNER LES ACTEURS D'UN PROJET FORESTIER

Coefficient : 1 **Durée : 30 minutes**

Matériel autorisé : **L'usage de la calculatrice est soumis aux consignes de convocation ou du centre d'examen.**

Le sujet comporte **3 pages** numérotées de 1/3 à 3/3. Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Le candidat présente le dossier qu'il a élaboré à partir d'une ou plusieurs expériences professionnelles vécues. Les autres documents ou matériels sont soumis aux consignes de convocation ou du centre d'examen.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE ORALE : EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE FORESTIÈRE CHOISIE PAR LE CANDIDAT

L'épreuve E8 est une épreuve ponctuelle terminale orale d'une durée totale de 30 minutes. Elle prend appui sur un dossier élaboré par le candidat, lié à une ou plusieurs expériences professionnelles vécues. Le candidat présente une situation ou un projet forestier territorial et répond aux questions de la commission.

Le candidat s'appuie sur les éléments de son dossier pour décrire le contexte, les acteurs, les enjeux, les choix effectués et les résultats observés. Il distingue les faits établis, les hypothèses et les limites des informations disponibles. Les questions portent sur les capacités C8.1, C8.2 et C8.3.

Les points ci-dessous constituent une répartition indicative sur 20 pour présenter les capacités évaluées. Ils ne fixent pas une durée par partie et ne modifient pas la durée réglementaire de l'épreuve.

PARTIE 1 : Analyser le contexte et les enjeux du projet forestier territorial (6 points)

Capacité C8.1

En vous appuyant sur votre dossier et sur l'expérience professionnelle présentée, exposez les éléments qui permettent de comprendre le territoire et le projet. Lorsque des données ne figurent pas dans votre dossier, précisez cette limite et indiquez quelles informations seraient nécessaires.

1.1 (2 points) Présentez le territoire concerné, la situation à l'origine du projet et les objectifs poursuivis. Situez les faits dans leur contexte géographique, forestier et temporel à partir des informations de votre dossier.

1.2 (2 points) Identifiez les acteurs concernés, leurs rôles, leurs attentes et les éventuelles représentations ou intérêts divergents. Appuyez votre analyse sur des éléments précis de l'expérience présentée.

1.3 (2 points) Analysez les principaux enjeux du projet, notamment ceux liés à la gestion forestière durable et aux usages du territoire. Présentez les contraintes, les incertitudes et les points de vigilance qui ont influencé ou auraient dû influencer la conduite du projet.

PARTIE 2 : Apporter conseil et appui technique (7 points)

Capacité C8.2

Décrivez la contribution de conseil ou d'appui technique présentée dans votre dossier. Reliez vos propositions aux objectifs du projet, aux caractéristiques de la situation et aux besoins des acteurs concernés.

2.1 (2 points) Présentez le diagnostic ou le raisonnement technique qui a servi de base au conseil. Précisez les informations mobilisées, leur origine et les limites éventuelles de leur fiabilité ou de leur actualité.

2.2 (3 points) Exposez les solutions ou options envisagées et justifiez la ou les propositions retenues, ou celles que vous auriez retenues. Montrez comment elles répondent aux objectifs forestiers et aux attentes des acteurs, et précisez leurs conséquences, leurs limites et les conditions de leur mise en œuvre.

2.3 (2 points) Expliquez comment vous avez adapté votre posture professionnelle et votre communication à votre interlocuteur. Indiquez comment vous avez vérifié la compréhension du conseil et quelles suites ou quels éléments de suivi étaient nécessaires.

PARTIE 3 : Contribuer à l'animation et à la concertation (7 points)

Capacité C8.3

À partir de la démarche d'animation ou de concertation décrite dans votre dossier, analysez la manière dont les échanges entre acteurs ont été organisés et dont les contributions ont été prises en compte.

3.1 (3 points) Présentez les objectifs de la démarche, les acteurs associés et les modalités de participation utilisées ou proposées. Justifiez le choix des moyens de communication au regard des publics, du contexte et des enjeux du projet.

3.2 (2 points) Analysez les désaccords, les questions socialement vives ou les obstacles rencontrés, s'il y en a. Expliquez comment ils ont été pris en compte et comment vous distinguez l'information, la consultation, la concertation et la décision dans la situation présentée.

3.3 (2 points) Évaluez les effets de la démarche et proposez des améliorations argumentées. Précisez les suites à donner afin de maintenir l'information des acteurs et de suivre la mise en œuvre du projet.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.